

## **PROCES-VERBAL** de la votation communale 5 février 2012

## **OBJET:**

Acceptez-vous un crédit d'engagement de CHF 3'140'000.-, figurant en grande partie au budget des investissements, pour les infrastructures communales (réfection des réseaux d'eau potable, d'eaux usées, d'électricité, de gaz et des fontaines; réseau d'évacuation des eaux claires parasites) et des aménagements de surface lors des étapes de réfection de la route cantonale nos 5 à 7 ainsi que pour les travaux préparatoires à la réalisation du Plan de quartier «Centre ville» et de contracter éventuellement un emprunt de même montant ?

Nombre d'électeurs inscrits au registre des électeurs	2880
Nombre de cartes de légitimation rentrées :	784
Nombre total de bulletins rentrés :	784
Blancs: 4	
Nuls:	
Suffrages valables :	779
Nombre de <b>OUI</b> :	633
Nombre de NON :	146_

Les résultats du scrutin sont proclamés publiquement. Un double du procès-verbal est adressé à la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Saint-Imier, le 5 février 2012

AU NOM DU BUREAU DE VOTE

Le président :

Le secrétaire :



Municipalité de Saint-Imier 4, rue Agassiz CH-2610 Saint-Imier/Suisse